

GRAINVILLE sur ODON

Bulletin Municipal



2023

Tél : 02 31 80 99 90

e-mail : mairie.grainville@wanadoo.fr

Site : www.grainville-odon.net



Le mot du Maire



Ne boudons pas notre plaisir !

2022 devait marquer le retour à la normale avec la fin notamment des restrictions liées à la crise sanitaire. Que nenni ! Si nous avons pu vivre l'année somme toute à peu près normalement, il faudrait plus parler de retour à « l'anormal » tant cette année passée fut déstabilisante et, disons-le, inquiétante. Anormale, au premier chef, cette agression russe sur son voisin ukrainien qui nous renvoie aux pires souvenirs et souffrances pour les civils du 20^e siècle en Europe. Anormales également ces températures de 2022 et cette sécheresse estivale qui n'augurent tout de même rien de bon pour les années à venir. Anormale encore (et je m'arrêteraï là) que cette inflation exceptionnelle des prix, de l'énergie d'abord mais pas uniquement, anxiogène à bien des égards.

A y regarder de plus près, nous pourrions presque écrire que, pour Grainville, l'année 2022 fut aussi en quelque sorte anormale. Une année noire tout d'abord avec un nombre de décès parmi nos « anciens » incroyablement élevé, à commencer par celui de mon prédécesseur, Roger Entfellner. J'ai, alors que 2023 s'ouvre à peine, une pensée pour tous ces Grainvillais « historiques », qui ont, chacun à leur façon, contribué à façonner et à faire vivre la commune.

Mais l'anomalie fut, l'an passé, plus réjouissante aussi. L'ampleur des travaux effectués a considérablement modifié la physionomie de la commune, la tranquillisant, l'embellissant, bref la modernisant pour citer un couple récemment installé dans la commune. Ne boudons surtout pas notre plaisir ! Ces aménagements sont exceptionnels pour une commune comme la nôtre et n'auraient pu se dérouler s'ils avaient été décidés douze mois plus tard, au vu de l'inflation du prix des matières premières et des matériaux et de la hausse des taux d'intérêt. Outre qu'ils agrémentent notre cadre de vie, ces aménagements renforcent aussi l'attractivité de la commune. Il suffit pour s'en convaincre d'observer le peu de vacance des biens immobiliers à vendre ... et l'augmentation des droits de mutation perçus sur les transactions immobilières.

Cette attractivité, elle s'est aussi ressentie l'an passé via un autre prisme, celui des sollicitations dont nous sommes désormais l'objet et de l'intérêt que trouvent certains partenaires à venir dans la commune proposer toute sorte d'activités. Les opérations de vaccination menées en 2021 ont, je crois, à ce niveau joué un rôle majeur en conférant une nouvelle visibilité à la commune. Rencontres numériques, atelier de réparation vélo et ateliers mémoire en lien avec l'Asept (qui relèvent eux d'une initiative uniquement municipale) ont suscité un vif intérêt, au-delà même des limites de Grainville. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Ceci étant, toutes les manifestations n'ont pas forcément trouvé leur public l'an passé (demandez aux manifestations proposées par les enfants du CCJ) et ce n'est malheureusement pas là une anomalie tant il est parfois difficile de faire sortir et venir les Grainvillais. Alors, oui, plus que jamais, je vous invite à participer aux activités et ateliers proposés, dont l'offre, pour les seniors notamment, sera encore enrichie cette année.

La période que nous traversons n'est pas, avouons-le, à bien des titres, la plus légère qui soit. Certains, pour soigner leurs bleus (pas ceux de l'équipe de France de football, toujours un peu sonnés sans doute), préfèrent passer leur temps à se plaindre (à l'état ou ... au maire, et pas toujours avec justesse, tant certaines compétences nous ont aujourd'hui échappé ou avec honnêteté comme lorsqu'on vient nous reprocher la présence de l'autoroute !!!), à chercher des responsables à tout (c'est très tendance) voire à casser gratuitement. Voies sans issue bien sûr dont il faudrait s'écarter.

Je vous invite donc à vivre au mieux cette nouvelle année qui débute. Dans ce monde qui ne tourne pas toujours très rond, dans cette France qui, quoiqu'on en dise et en dépit de ses atouts, décline indéniablement, essayez de trouver les réponses adéquates à une existence que je vous souhaite la plus harmonieuse possible, dans l'amour de vos proches et le respect de ceux et de ce qui vous entourent. Au nom de toute la municipalité, je vous souhaite le meilleur pour 2023.

Votre maire
Emmanuel MAURICE

LES MOYENS DE COMMUNICATION POUR LES GRAINVILLAIS :

- Site internet : www.grainville-odon.net
- Grainville Infos (distribution tous les mois dans les Boîtes aux lettres)
- Bulletin municipal (à conserver précieusement)
- Panneau Pocket
- Panneau d'affichage électronique



Sommaire

	Pages		
VIE MUNICIPALE		VIE DES ECOLES	
- Le mot du Maire	2	- APE, Garderie et cantine	18
- Vos élus	3	- RPI	19
- Personnel communal, État civil	4	- APEL, Ecole maternelle et primaire Saint Pie X	20
- Commission travaux	5-6	VIE ASSOCIATIVE	
- Commission jeunesse culture sport & vie associative	7	- Responsables des Associations,	21
- Commission finances, Communication	8	- Téléthon, Conseil Citoyen des jeunes	21
- Commission sociale	9	- Ecole de Danse	22
- Ateliers	10	- Association des Loisirs Grainvillais	23
- Mobilités/Energie : l'heure des grands changements	11-12	- Le Comité de Jumelage	23
VIE PRATIQUE		- Anciens combattants, Le Club de l'Espérance	24
- Marché et services alimentaires, Déchets ménagers	13	- Association Odon-Côte 112	24
- Eco-Citoyenneté, Fibre optique, Eau	14	- Antenne Solidarité Paroisse Sainte Monique de l'Odon	24
- Relais petite enfance, Assistants maternels,	15	- Grainville-sur-Odon Football Club (GSOFC)	25
- Enfance et adolescence	15	- ASGO Foot Vétérans	25
- Assistance et dépendance	16	- Démarches Administratives	26
- Le Conciliateur de justice, Passeport/Carte Nationale d'Identité	17	- Mémento, Démarches Administratives (suite)	27
- Lutte contre le frelon asiatique	17		

Vos élus



Emmanuel MAURICE
Maire



Patrick DENOYELLE
1^{er} adjoint au maire



Audrey DAHOUX
2^{ème} adjoint au maire



Jean-Luc FAVREL
conseiller municipal



Nathalie DRIAUX
conseillère municipale



Mickaël VILLY
conseiller municipal



Christel ROGER
conseillère municipale



Florent TREHET
conseiller municipal



Marie-Paule GERVAIS
conseillère municipale



Kylvian CACHARD
conseiller municipal



Marie-Claude Arthaud
conseillère municipale



Loïc CADOR
conseiller municipal



Corinne JOKIC
conseillère municipale



Jocelyn BUFFARD
conseiller municipal



- Finances
- Travaux, urbanisme, sécurité
- Jeunesse, loisirs, sport, vie associative
- Sociale
- Information-communication
- Scolaire
- Appel d'offres

Délégués S.I.G.R.S.O. : 2 délégués titulaires : Marie-Paule GERVAIS, Sylvie LEGOND - 1 Suppléante : Audrey DAHOUX

Délégués SDEC ENERGIE : 2 délégués titulaires : Emmanuel MAURICE, Patrick DENOYELLE

Délégués CCVOO : 1 délégué titulaire : Patrick DENOYELLE

Personnel communal

Le personnel administratif, technique et RPI



Valéry DELAGE
Secrétaire de mairie
Rédacteur principal



Moraya CAPELLE
Adjoint administratif



Nicolas BRASSEUR
Agent de maîtrise



Rudy FRIGOUT
Adjoint technique



Elodie VILLY
Adjoint technique



Jordan LEVRARD
Adjoint technique



Gaëlle BOUILLON
Adjoint technique



Julie ROUX
ATSEM

Etat civil 2022

NAISSANCES

Maël CHAPLIN
Rose DUPIN
Maëwenn L'OSTELIER
Pharell PARIS
Malo NOVINCÉ
Adélie ROUJOLLE
Jonah DELOUYA
Margaux LEMONNIER
Capucine SAUTERAUD
Ioan DECLEE
Gabriel ENGERAND
Garance ENGERAND
Lia LEGRAVERERAND
Camille BLANCHET
Roman LECUYER VENGEONS
Camille ERFANI

23/03/2022
07/04/2022
08/04/2022
12/04/2022
21/05/2022
21/05/2022
01/06/2022
01/06/2022
08/06/2022
19/07/2022
19/07/2022
19/07/2022
13/08/2022
19/08/2022
28/09/2022
03/11/2022

MARIAGES

Pierre GUICHETEAU et Caroline MARIE 21/05/2022
Jérémy DUBOS et Yasmina KHLAF 09/07/2022
Guillaume BLANCHET et Maud CHARLES 16/07/2022
Jérémy BATAILLE et Nadia CHEVALON 06/08/2022

DECES

Roger ENTPELLNER 12/02/2022
Marie Thérèse HECQUET épouse YON 23/02/2022
Geneviève FAVIER épouse COEURET 14/04/2022
Maryse FOUCHER épouse FIANT 16/05/2022
Michèle RAINE épouse KSON 22/06/2022
Bernard CHISTEL 28/06/2022
Gérard PATRICE 05/07/2022
Pierrette GIRARD épouse TISON 15/08/2022
Ludovic LELIEVRE 17/08/2022
Marie-Françoise ALLAIN épouse COUDERT 06/10/2022
Jean GALLO 08/10/2022
Renée ELIE épouse GOUVILLE 09/12/2022
Jacques LOISEL 12/12/2022

Commission travaux

Ce qui a été fait en 2022

C'est un récapitulatif très rapide des travaux réalisés cette année que nous vous proposons là, sachant que tout ou presque a déjà été dit et écrit dans les numéros du Grainville infos sortis tout au long de l'année passée.

■ Traversée et cœur de bourg

Nous avons déjà beaucoup écrit sur ces travaux d'envergure qui ont transformé le visuel de la commune. Les deux premières phases ont été réalisées sur dix mois environ, des septembre 2021 à juin 2022. Tous les objectifs assignés et espérés à l'origine du projet



semblent atteints : sécurisation, mise en valeur du patrimoine et de la mairie, efficacité de l'écoulement des eaux de pluie dans les noues, embellissement de la commune. Tous les retours, extérieurs ou provenant des habitants, sont jusqu'à présent positifs. Seul bémol : les dégâts déjà constatés liés à la vitesse, l'imprudence, l'incivilité de certains : tordus, deux potelets ont dû être remplacés et une borne en granit a été bousculée, soulevant et fissurant le béton désactivé sur plusieurs mètres carrés. L'importance du trafic et particulièrement du passage de gros véhicules n'est pas sans conséquence.



■ Aménagement du ruisseau dans le lotissement des Grandes terres

Enfin. Enfin oui, les travaux d'aménagement du désormais « ruisseau » (et ex fossé) traversant le lotissement des Grandes terres ont été effectués. Certes, ils n'ont rien à voir avec ce qui avait été projeté il y a deux ans, à savoir son busage puis son recouvrement afin d'en faire un sentier enherbé légèrement incurvé faisant office aussi de noue. Moults péripéties (et études) plus tard, après un veto de dernière minute des services de la bio-diversité, il ne fallait plus toucher au lit du cours d'eau afin de, peu à peu, lui permettre de retrouver sa vraie nature. Seuls des travaux dits de « renaturation » des berges permettant leur entretien pouvaient être réalisés. Ce fut donc fait en novembre et décembre derniers, avec la pose de gabions facilitant à priori le travail d'entretien des agents techniques. Tous ces travaux ont été, pour information, financés par Edifidès.



■ Voie mixte vers Mondrainville



Vous n'avez pas pu la manquer. Le bitume fume encore quasiment tant ces travaux viennent à peine de s'achever (en attendant la pose du mobilier urbain). Porté par la Communauté de communes mais également financé pour plus de 15 000 € par la municipalité, ce tronçon constitue un atout de plus venant renforcer l'attractivité de la commune. Il s'inscrit dans le schéma directeur du plan vélo du département du Calvados sur une liaison qui, à court ou moyen terme, devra naturellement se prolonger vers l'Est vers Caen et vers l'Ouest vers Villers-Bocage.

■ Installation d'un local de rangement sur l'aire de loisirs

Cette demande formulée par les deux associations de football a pu être satisfaite grâce à l'acquisition d'un module d'occasion qui s'intègre parfaitement au vestiaire existant et à la participation des dirigeants du GSO Football club qui ont effectué par eux-mêmes les travaux nécessaires à son implantation.



Commission travaux

■ Et aussi...

Réfection du marquage au sol, pose de nouvelles balises route d'Evrecy ou encore élagage figurent aussi au nombre des menus travaux effectués l'an passé. Pour les agents, le travail essentiel reste bien entendu l'entretien régulier de la commune qui s'avère loin d'être une sinécure au vu des surfaces et du linéaire de haies importants à traiter.

2023 : déjà des réalisations et la poursuite des aménagements du cœur de bourg

La municipalité a anticipé quelque peu sur des dépenses prévues au budget 2023 et déjà acté voire réalisé quelques aménagements.

■ Pose d'un ralentisseur rue de Fribourg

La vitesse à laquelle de nombreux automobilistes empruntent la rue de Fribourg pose véritablement problème. Un ralentisseur avec chicane de rétrécissement de la chaussée vient d'être mis en place au cœur de la ligne droite afin d'obliger les conducteurs à tempérer leurs ardeurs. Un investissement quelque peu anticipé au vu de l'augmentation attendue du prix des coussins berlinois. Rappelons au passage qu'à l'instar de son prolongement dans la rue de la Libération, le fait que la rue de Fribourg soit aussi un axe départemental (D139) limite considérablement les possibilités d'aménagements, l'agence routière départementale devant systématiquement donner son accord.

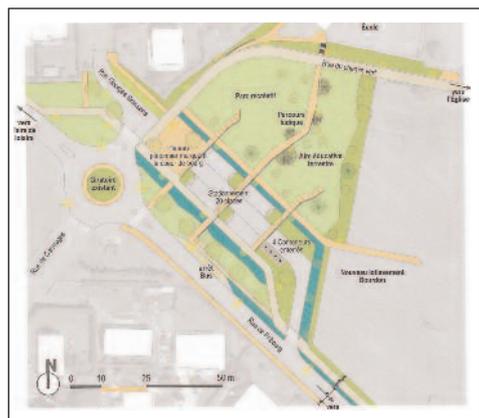
■ Pose d'un défibrillateur à la mairie

Il s'agit là aussi d'un investissement bien nécessaire et programmé cette année dont la municipalité vient d'ores et déjà de faire l'acquisition. Ce défibrillateur est installé sur le parvis de la mairie, côté gauche en montant les escaliers.



■ Aménagement d'un pumptrack

Prévu dès cette année, cet équipement trouvera fort logiquement sa place sur l'espace engazonné de l'aire de loisirs. Seule (mais indispensable) condition : l'octroi d'une subvention par l'Agence nationale du sport dont la confirmation devrait parvenir (ou pas) à la municipalité au cours de ce 1^{er} trimestre, l'objectif étant de toute façon d'obtenir un financement à hauteur de 80 %.



■ Début de la phase trois des travaux d'aménagement du cœur et de la traversée de la commune

Les travaux concerneront l'espace central dans sa partie ouest face à l'école maternelle ainsi que la rue de Fribourg entre la mairie et le rond point face au calvaire. Ils ne débuteront à priori pas avant le mois de septembre.

■ Et aussi...

La rénovation du puits situé face au lavoir ou encore la réalisation d'une sente plus facile d'utilisation pour accéder à la porte de secours de la salle polyvalente pour les personnes à mobilité réduite.

■ Deux petits lotissements en projet

S'ils ne sont pas portés par la commune, deux petits lotissements de six parcelles visant à combler des dents creuses sont actuellement en projet. L'un est très bien avancé puisque le permis d'aménager a été accepté. Porté par le constructeur Vesqual, il se situe dans le chemin des écoles après l'école St Pie X qui a vendu ce terrain. Les parcelles sont de 500 à 600 m² environ. Le second en est encore au stade de projet. Il pourrait prendre place rue des hauts vents sur le terrain appartenant à M. Lebrun dont les entreprises ont déménagé il y a quelques mois.

Commission jeunesse culture sport & vie associative

Les actions 2022

La commission, composée de Corinne JOKIC, Loïc CADOR, Jocelyn BUFFARD, Marie-Claude ARTHAUD et de Kylian CACHARD, a activement travaillé pour permettre à notre commune de rester dynamique et attractive. L'exercice 2022 a pu se faire grâce au concours des présidents et membres du tissu associatif. Au détour des réunions préparatoires, des projets ont vu le jour et la plupart sont, aujourd'hui, devenus incontournables. Nous vous en rappelons ici les principaux, ceux du moins dont la municipalité est à l'origine. Vous retrouverez dans les pages de la vie associative d'autres manifestations portées par les associations, manifestations que la municipalité accompagne par un soutien logistique et matériel.

L'apéro-concert devenu incontournable

Nous pouvons rappeler l'un des événements très attendus des Grainvillais : L'Apéro concert et le forum des associations qui se déroulent conjointement en Septembre et rassemblent à chaque édition, de plus en plus de personnes. C'est un succès notable longuement préparé par la commission et les différents présidents des associations grainvillaises. D'ailleurs, nous en profitons pour remercier nos fidèles partenaires de la soirée (Nomade Burgers, Little Food truck Gourmandine, La roulotte à crêpes, les Zamuzikos ou encore Contrethaon).

Un concours de peinture et une exposition d'affiches

La culture s'est invitée cette année à GRAINVILLE SUR ODON, avec un concours de peinture dont le thème était la représentation de la nouvelle place de la Mairie. La municipalité a choisi celle de Mme AUBERT qui illustre désormais, nos cartes de correspondance. Autre temps fort avec HEULA qui a souhaité exposer 18 dessins humoristiques sur la Normandie et ses clichés à l'EPHAD KORIAN REINE MATHILDE et ce, dans le cadre d'un projet réalisé par la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon. Le vernissage de l'exposition du Vendredi 25 Novembre, a été l'occasion de remettre une œuvre d'HEULA à quatre des dix vainqueurs du concours organisé par ORNE ODON TOURISME.

Fêtes de fin d'année : illuminations, vin chaud et spectacle pour les enfants

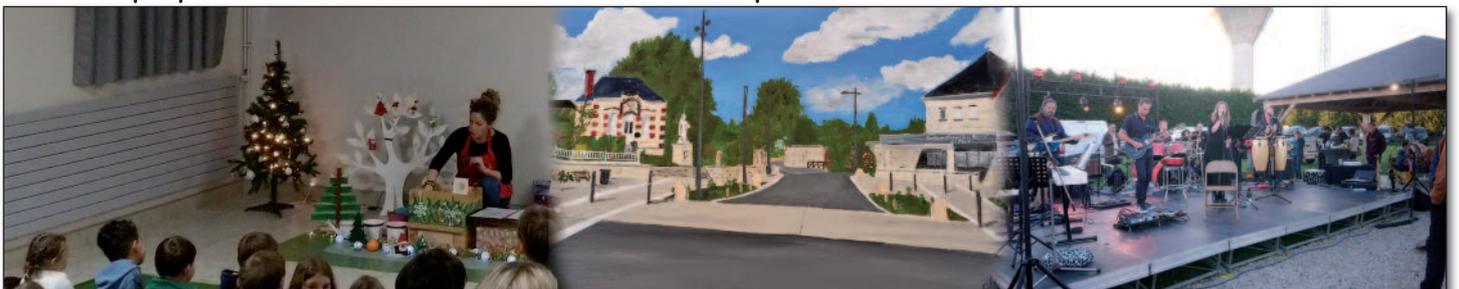
Début 2022, la commission s'est réunie pour préparer minutieusement les fêtes de fin d'année. Cette réunion portait essentiellement sur le renouvellement du contrat des illuminations de Noël et de son coût. Nous avons opté pour la sobriété énergétique en installant des candélabres, uniquement un poteau sur deux et des LED moins énergivores. Sans le savoir, nous anticipions déjà, le caractère inflationniste de l'énergie, plusieurs mois à l'avance.

Pour compenser cette réduction des illuminations, le CCJ ainsi que M. et Mme ARTHAUD se sont portés volontaires pour réaliser des décors de Noël dans des matériaux recyclés. Une belle initiative plébiscitée par la municipalité et qui sera renouvelée l'an prochain.

La fin d'année 2022 a été marquée d'abord par le partage d'un vin chaud le 16 décembre sur le petit marché et par la venue, le lendemain, de Mme Florie DROUET des Florie'stoires de l'arrosoir, qui a présenté auprès d'une petite trentaine d'enfants grainvillais, un spectacle littéraire sur la Magie de Noël. Un goûter composé d'un ballotin de chocolats avec quelques clémentines a été distribué aux enfants.

Quelques projets déjà bien avancés

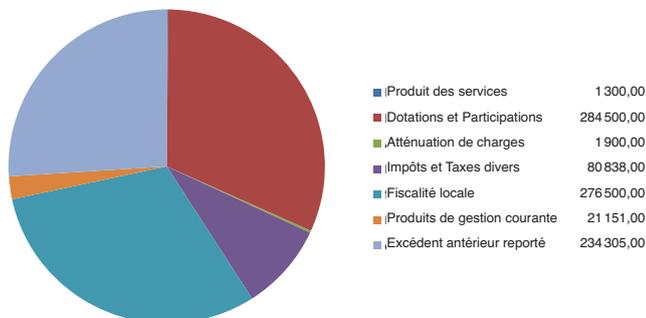
Vous noterez dès à présent que nous vous donnons rendez-vous le week-end des 24 et 25 Juin avec la venue d'un camp de GI's Américains qui célébrera la libération de Grainville sur Odon. De nombreuses activités vous seront proposées. La 3^{ème} édition de l'Apéro-concert et le forum des associations sont en cours de préparation et devraient vous attendre en Septembre.



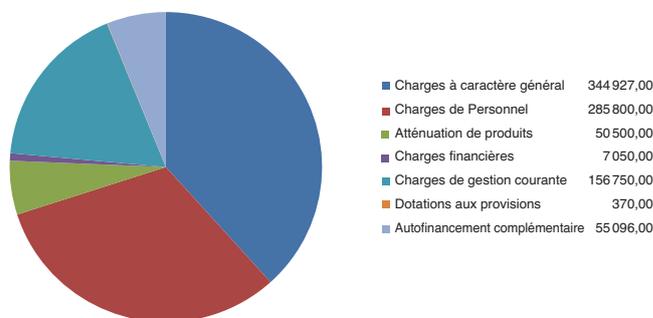
Commission finances

Prudence, vigilance et exigence

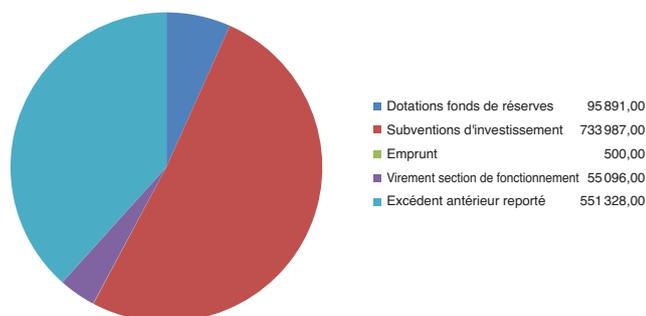
SECTION DE FONCTIONNEMENT : Recettes



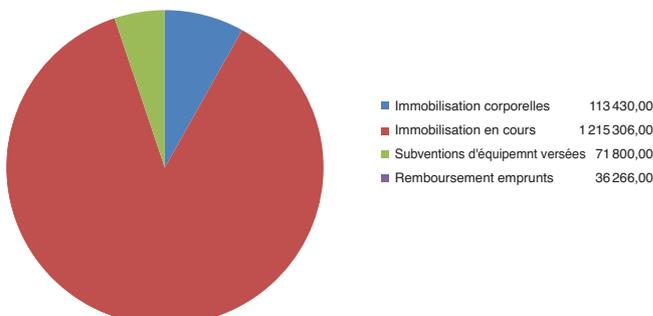
Dépenses



SECTION D'INVESTISSEMENT : Recettes



Dépenses



Être en mesure de réaliser ce formidable projet d'aménagement du cœur et de la traversée de la commune allait, nous le savions, générer des tensions sur les finances, en particulier à partir de cette année. L'augmentation prévisible des dépenses de fonctionnement liée essentiellement à la hausse du coût de l'énergie vient malheureusement contraindre encore un peu plus notre budget. 2023 et 2024 seront naturellement marquées du sceau de la plus grande vigilance et d'une prudence extrême dans nos investissements. Nous le savions. La situation que nous vivons renforce encore un peu plus cette exigence.

Commission communication

La municipalité met à votre disposition toute une série de supports de communication qui, en théorie, doivent vous permettre de ne rien manquer de l'actualité de la commune. A condition de vous en emparer.

Grainville infos : Environ dix numéros par an pour cette gazette désormais en quatre pages. Distribué dans chaque foyer, c'est le principal trait d'union entre la municipalité et les habitants. Disponible aussi sur le site internet.

Bulletin municipal : Regroupant l'essentiel des informations de la commune, ce bulletin annuel est distribué en janvier dans chaque foyer. Désormais entièrement auto-financé grâce à nos partenaires que nous remercions bien entendu tous. C'est un livret à conserver toute l'année.

Site Internet www.grainville-odon.fr : Il se veut le plus complet possible. Procès-verbaux des conseils municipaux, PLU dématérialisé..., c'est un complément et un prolongement de l'info papier ou brèves qu'offrent Grainville infos et Panneau Pocket. C'est aussi une source d'informations pour toutes les personnes extérieures à la commune.

Panneau Pocket : une application à télécharger gratuitement pour recevoir, en temps réel dans votre poche, les dernières infos de la commune. Très pratique, elle est de plus en plus utilisée.

Panneau électronique : installé près de la mairie, c'est le dernier né des supports de communication de la commune. Un complément idéal à Panneau pocket pour vous délivrer et rappeler des informations brèves et rapides.



Commission sociale



62 convives ont partagé le repas des aînés le 16 octobre dernier au cours duquel furent salués les deux doyens, Mme Menant et M. Dupont. C'était aussi le retour depuis 2019 de ce moment de convivialité toujours très attendu après l'interruption forcée due à la crise sanitaire.

Ateliers

2022 : Des ateliers proposés aux Grainvillais

C'était un souhait émis par l'équipe municipale dans son projet de mandat. Retardée par la crise sanitaire, la mise en place d'ateliers ouverts gratuitement aux habitants s'est concrétisée l'an passé, dépassant même les espérances. C'est aussi la traduction d'une attractivité grandissante de la commune puisque, si certains, comme les ateliers mémoire résultent d'une démarche municipale, d'autres sont le fruit de demandes extérieures. Ces ateliers, plus que jamais, c'est à vous, habitants, de vous en saisir et de les faire vivre.

Ateliers mémoire ... et bientôt plus

2022 : des ateliers mémoire bien suivis

Au troisième trimestre 2022, le conseil municipal en partenariat avec l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) a proposé aux retraités une conférence sur la mémoire suivie d'un cycle de 3 ateliers proposant des exercices ludiques afin de tester ses compétences. La conférence du 26 septembre 2022, animée par Héloïse Drago neuropsychologue à l'association BRAIN, a réuni 27 personnes et à l'issue de cette conférence, 17 personnes ont pu suivre les 3 ateliers. C'est dans la bonne humeur que les participants ont pu comprendre, tester et pour certains être rassurés sur le fonctionnement de leur mémoire.

Plus globalement, conférences et ateliers, proposés par l'ASEPT et financés par la Carsat, associée aux caisses normandes de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et de la Sécurité Sociale des Indépendants (SSI ex-RSI), proposent de découvrir les bonnes habitudes à mettre en place pour préserver forme physique et psychologique et ainsi bien vieillir. La cible reste bien les seniors retraités. Dans ce même cadre, nous vous rappelons que vous pouvez suivre les conférences Happyvisio sur internet, sans vous déplacer. Si vous avez des difficultés avec le numérique, n'hésitez pas à vous rapprocher de la conseillère départementale présente à Grainville un mardi sur deux !

Un programme 2023 déjà arrêté

Les participants aux ateliers mémoire ont sollicité d'autres thématiques (sommeil, prévention des chutes, secourisme...). Nous nous sommes rapprochés de l'ASEPT et sommes donc en mesure de vous annoncer le programme des mois à venir.



Ateliers

1) Une session sur le **sommeil** avec :

- Une conférence le lundi 13 mars de 14h à 16h.

- Deux ateliers de Sophrologie les 20 et 27 mars, durée 1H, pour maximum 15 personnes.

Cette session sera animée par Julie Pottier, sophrologue. Pour ces ateliers, nous vous donneront ultérieurement les salles dans lesquels ils se tiendront.

2) Une session sur l'**équilibre et les chutes** :

- Une conférence "Gardez l'équilibre" le lundi 25 septembre de 14h à 16h, la salle de la 15^{ème} pourrait convenir si pas trop d'inscrits. A adapter.

- 12 séances de gym équilibre de 1h pour un groupe de 8 à 15 personnes (sans doute dans la salle polyvalente). Dates : 3 séances les lundis avant vacances de la Toussaint, 7 séances entre Vacances de Toussaint et Noël, et enfin 2 séances début 2024.

Cette session sera animée par un moniteur APA de l'association Siel bleu ou par EPGV (Education physique et gymnastique volontaire).

Nous vous rappellerons ces rendez-vous via nos canaux habituels de communication : Grainville infos, panneau lumineux de la mairie et application Panneau Pocket. Ces ateliers se dérouleront le plus souvent dans la salle de la 15e.

Contact : Mairie 02.31.80.99.90 ; mairie.grainville@wanadoo.fr

LES RENCONTRES NUMERIQUES
Un conseiller numérique du Département du Calvados vous propose des ateliers collectifs à thèmes

MARDI 17 JANVIER 24 JANVIER 9H - 12H	Mairie GRAINVILLE SUR ODON
MARDI 7 FEVRIER 21 FEVRIER 9H - 12H	Mairie GRAINVILLE SUR ODON
MARDI 7 MARS 21 MARS 9H - 12H	Mairie GRAINVILLE SUR ODON

Mairie
14210 GRAINVILLE SUR ODON
Contact : 06.98.64.80.78
virginie.declomesnil@calvados.fr

NUMERIQUE ENSEMBLE
Calvados
CONSEILLER NUMERIQUE
France Services

Atelier numérique

Proposé par le Département du Calvados, l'atelier d'aide au numérique a reçu, depuis sa mise en place en septembre dernier, un accueil très favorable. Son principal atout : l'aide apportée par M^{me} Declosmesnil est intégralement personnalisée et individualisée. Il est par contre nécessaire de prendre rendez-vous afin de bien caler un créneau horaire avec elle.

A noter aussi la mise en place le mardi 14 février de 9h30 à 11h30 d'un atelier collectif sur les risques liés à Internet (pré-inscriptions souhaitées).

Atelier numérique : un mardi (matin) sur deux (bien regarder le calendrier toutefois en raison parfois d'un décalage lié aux jours fériés), petite salle de réunion de la mairie.

**Contact : Mairie ou virginie.declomesnil@calvados.fr
06.98.64.80.78**

Atelier vélo

De fin août à fin novembre, chaque vendredi puis le 1^{er} vendredi du mois depuis décembre, Vincent Capretti de « O Coup de pompe » a été présent sur la commune pour réparer vos vélos. Mis en place par la communauté de communes, ce service a vraiment bien fonctionné. Une aide de 50€ de la CCVOO est déduite des factures.

Atelier vélo : le 1^{er} vendredi du mois entre 14h et 18h puis chaque vendredi entre avril et novembre ; parking rue de la 15^e Division écossaise.

Atelier Sécurité routière

La municipalité s'est aussi associée à l'association des loisirs grainvillais pour organiser un atelier sécurité routière le 15 octobre. Peu d'habitants se sont malheureusement déplacés en dépit des animations très pédagogiques et efficaces qui furent proposées.



MOBILITÉS : l'heure des grands changements

Mobilités douces : un gros coup d'accélérateur en 2022

Avec la voie mixte le long de la rue de la Libération et son prolongement route de Bretagne jusqu'à Tourville, les Grainvillais disposent désormais d'un tronçon sécurisé exceptionnel. Accéder aux écoles, à la mairie, au bois Jean Boscot ou encore aux commerces de Tourville à pied, en vélo, en trottinette, en fauteuil roulant, avec un landau ou une poussette... en toute sécurité est désormais devenu une réalité et ce, en l'espace d'une année. Un confort formidable pour tous les habitants, quelque soit leur âge. La voie mixte longeant la rue de la Libération constitue l'une des pièces essentielles de l'aménagement de la traversée et du cœur de bourg (voir page Travaux). Elle sert aussi de trait d'union entre les différentes parties du village et le sera encore davantage lorsqu'elle sera prolongée fin 2023-début 2024 à la rue de Fribourg.

La voie verte aménagée en bordure de la route de Bretagne (D675) depuis la sortie de la rue de Carrouges jusqu'à la jonction avec Mondrainville est portée par la CCVOO. Toutefois, la municipalité y participe à hauteur de plus de 15 000 €. Quasiment achevée, il ne reste quasiment que le mobilier urbain à y implanter. A terme, avec les travaux prévus entre Mouen et Verson d'abord puis, plus tard, entre Mouen et Tourville, les collégiens pourront se rendre au collège de Verson en l'empruntant intégralement. Ce sera aussi, pour les déplacements quotidiens pour se rendre au travail, une alternative possible à la voiture pour un certain nombre d'habitants.



Les nouveaux lampadaires à éclairage Led installés rue de la Libération devraient générer quelques économies.

DES AXES DE RÉFLEXION

L'aménagement de la voie mixte vers Mondrainville peut ouvrir quelques perspectives à étudier par les élus et avec les personnes concernées.

- un pédibus : l'idée d'un pedibus organisé par des parents d'élèves (réunis en association?) trouverait, nous semble-t-il, tout son sens. Cela ne se substituerait pas au bus mais ce dernier étant désormais payant, les familles « empruntant » le pedibus feraient une économie non négligeable tout en favorisant l'activité physique des enfants, désormais obligatoire au quotidien dans les textes. Une proposition allant dans ce sens sera, en tous les cas, faite lors du prochain conseil d'école afin, s'il reçoit un écho favorable, de l'expérimenter lors du dernier trimestre de l'année scolaire en cours.

- la fermeture dans les deux sens à la circulation automobile du tronçon reliant l'intersection de la rue des trois buttes-rue de Carrouges à la route de Bretagne (il est pour l'instant ouvert uniquement pour sortir de la commune). Cela permettrait de « faire le tour » dans les deux sens, en vélo notamment et de façon sécurisée, depuis la nouvelle voie mixte le long de la D675 et de rejoindre la rue des trois buttes souvent appréciée des familles (tout en en dissuadant certains de transiter par cette même rue des trois buttes à une vitesse souvent excessive – certains livreurs se reconnaîtront - pour rejoindre la route de Bretagne).

- sécuriser et encourager encore plus l'usage des deux roues par le marquage de voies séparées dans d'autres rues de la commune. Cela pourrait faire l'objet de réflexion dans le dernier tiers du mandat.



Les voies mixtes rue de la Libération et en bordure de la route de Bretagne (D675)

La voiture électrique n'est pas oubliée

Le développement de la voiture électrique est un fait qui, quoiqu'on en pense, s'avère incontournable. De par sa situation géographique aux abords de l'A84 et parce qu'elle est aussi concernée par la Zone à faible émission (ZFE) qui interdira bientôt l'accès à l'agglomération caennaise des véhicules les plus polluants, la commune se doit d'accompagner cette transition vers des déplacements décarbonés. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur d'implantation de nouvelles bornes piloté par le sdec, elle s'est portée candidate au déploiement sur son territoire d'une borne à recharge rapide (en bordure de la D675) et d'une borne à recharge plus lente intra-muros, sans doute sur le parking de la rue de la 15^e division écossaise. Si elles se réalisent, ces implantations ne seraient pas effectives avant 2026.

ÉNERGIE : l'heure des grands changements (suite)

Prix de l'énergie : des perspectives assez inquiétantes

La résolution à court terme des tarifs du gaz naturel fourni par Antargaz aux particuliers ne peut faire oublier que les prix de l'énergie risquent de demeurer à un niveau élevé dans la durée. Pour les finances de la commune, c'est bien évidemment un coup (coût) dur.

L'énergie dépensée lors de l'automne dernier pour sensibiliser les partenaires (Etat, Sdec, député) à la situation particulière des abonnés au gaz naturel dans la commune aura donc permis de leur faire bénéficier du bouclier tarifaire pour, non seulement les six prochains mois mais aussi – la décision de l'Assemblée nationale a été prise dans un rectificatif à la loi de finances en décembre – au-delà de juillet 2023. C'est bien entendu un soulagement pour tous les abonnés dont les échéanciers ont été revus à la baisse à partir de ce mois de janvier. Maintenant, soyons honnêtes : l'État pourra-t-il éternellement combler le différentiel avec les prix du marché auquel le gaz est désormais acheté ? Cet endettement abyssal de l'État, il faudra bien le payer. Drôle d'héritage laissé à nos enfants.

En attendant, la municipalité doit, pour sa part, également faire face de plein fouet à l'explosion des prix énergétiques. Le plus inquiétant réside dans l'installation probablement durable de ces prix élevés. 2022 ne sera sans doute pas une année exceptionnelle mais la première d'une tendance plus lourde, à savoir celle de tarifs de l'énergie très supérieurs à ceux pratiqués jusqu'ici. C'est bien là la principale préoccupation.

Gaz : Les collectivités ne bénéficiant pas du bouclier tarifaire, la facture de gaz liée au chauffage de l'école et de la mairie devrait augmenter dans des proportions de l'ordre de 150 % (à consommation égale).

Électricité : Pour l'éclairage public, le sdec a demandé à la commune d'anticiper une augmentation située entre 100 et 150 %. Concernant les bâtiments chauffés à l'électricité (tel le préfabriqué abritant la cantine) et l'éclairage des diverses salles, la somme inscrite au budget sera elle aussi majorée au minimum de 50 %.



Un audit énergétique a été mené l'an passé sur les préfabriqués situés dans l'ancienne cour de l'école publique. Au vu de l'âge de ces bâtiments et du montant des travaux nécessaires, la municipalité ne s'engagera pas dans des investissements sur ces deux préfabriqués.



DES EFFORTS PLURIELS POUR LIMITER LES SURCÔÛTS

Nous vous en avons déjà parlé dans le Grainville infos, l'inflation des prix de l'énergie a conduit la municipalité à prendre des mesures visant à réduire sa consommation. Diminution des plages horaires d'éclairage public et de la durée des illuminations de Noël ; réduction du chauffage dans les bâtiments communaux ; fermeture du préfabriqué dans la cour de l'ancienne école ; éclairage led...

Marché et services alimentaires

Marché chaque vendredi dès 16 heures

Le « Petit marché du vendredi »

Le petit marché s'est enrichi l'an passé d'un nouveau commerçant, vraiment dans l'esprit de la démarche qualitative et responsable qui caractérise notre rendez-vous du vendredi. Thomas (associé à son frère Antonin en charge de la fabrication), propose en effet des pains nature et aux graines bio ainsi que des pains briochés fermentés au levain (« une tuerie » disent ceux qui y ont goûté ... et y sont revenus). Le tout cuit dans des fours à bois, tout près d'ici, Banneville sur Ajon.

Chaque vendredi, dès 16h, vous retrouvez donc :

Julien : spécialiste de la pomme et de la fraise, ses légumes et ses fruits sont issus de producteurs locaux, voire de sa propre production. Circuit-court privilégié. 06 66 13 80 94

Sophie et sa « petite roulotte » : crêpes et galettes nature ou préparées. 06 26 62 36 11

« Un pain, c'est tout » - Thomas : pains bio et pain brioché au levain, nature ou aux céréales 06 30 97 11 95

Micha : le burger sans doute le plus réputé de Caen. Et il est aussi à Grainville pour votre plus grand plaisir. Burger et frites maison. 06 99 96 13 06

Les services ambulants

Vendredi soir : Nomade Burger : burgers et frites maison 06 99 96 13 06

Vendredi soir : « La petite roulotte » : galettes et crêpes 06 26 62 36 11

Les distributeurs

(situés sur le petit parking rue de la 15^e Division écossaise)

Distributeur à pain

Les baguettes « Tradition » et le week-end la viennoiserie proviennent de la boulangerie Cheruel de Noyers-Bocage. Vous y trouverez prochainement également des pains spéciaux, des pains boule et des pains complets. 6 jours/7 sauf le lundi.



Distributeur à pizzas

Installé depuis le début de l'année passée, il appartient à M. et Mme Le Berre, habitants de Mondrainville, qui fabriquent non loin d'ici, à Bretteville l'Orgueilleuse. Le distributeur est régulièrement alimenté, le suivi des achats se faisant en direct. Là aussi, la qualité est privilégiée et la quantité toujours conséquente.

Le bilan de cette première année est en tous les cas positif. Comme quoi, la qualité prime toujours. Pizzas froides ou chaudes : 7jours/7.



Déchets : des nouveautés cette année



Le bac jaune pour remplacer les sacs jaunes

Courant 2023, la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon va distribuer à tous les usagers un bac jaune destiné aux emballages ménagers. Vous pourrez mettre en vrac vos emballages et papiers, bien vidés et non imbriqués. Le volume sera standard, soit 240L. Rappel : les gros cartons (électroménager, TV etc...) doivent être déposés en déchetterie.

Des composteurs pour chaque foyer intéressé

Afin de réduire d'avantage les ordures ménagères résiduelles (bac gris), la collectivité va remettre gratuitement des composteurs aux usagers qui le souhaitent, dans la limite d'un composteur par foyer. Vous pourrez y déposer vos épluchures de fruits et légumes ainsi que vos petits branchages. Pour réserver votre composteur, rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes : <https://cdc.vallees-orne-odon.fr/> démarches en ligne, ou au service déchets ménagers de la CCVOO. Une importante campagne de communication sera réalisée en partenariat avec le Syvedac fin 2023.



Déchets : des nouveautés cette année (suite)

La collecte des déchets verts ne reprendra pas

Nous vous informons que le service de collecte des déchets verts en porte-à-porte s'arrête définitivement en 2023. La communauté de communes supprime ce service pour plusieurs raisons :

- le prestataire, la BACER du Pré-Bocage, a décidé de ne pas reprendre la collecte faute de personnel adapté ;
- le coût du service est disproportionné au regard du nombre de foyers qui l'utilisent (moins de 1% sur le territoire). Mais le déficit annuel, élevé, est lui supporté par l'ensemble des administrés. Pour information, seules 10 communes sur 23 utilisaient jusqu'à présent ce service.

Différentes solutions existent pour une meilleure gestion de vos déchets verts : mulching, broyage, compostage. Trouvez la solution la plus adaptée pour vous. Vous avez également la possibilité de vous rendre à la déchetterie.

Eco-Citoyenneté

La municipalité essaie, à son échelle, à son rythme et selon ses moyens, d'encourager des comportements responsables, respectueux de notre environnement et donc de nous tous.



Des poubelles à double foyer : installées autour de la mairie et rue de la 15^e Division écossaise, ces poubelles sont sensées encourager le tri à la source, dans l'espace public, comme il est déjà pratiqué dans la sphère privée.

Des cendriers : deux ont été installées, près de la salle polyvalente et sur l'aire de loisirs. Cela n'empêche pas les agents et les jeunes du CCJ lors de la clean-walk de ramasser encore trop de mégots mais la quantité de mégots déposés dans ces cendriers est en augmentation.

Des distributeurs de sacs à crottes : trois ont été achetés en 2022. Leur implantation s'est accompagnée de l'installation de petits panneaux aux messages rappelant avec légèreté l'importance de ne pas laisser les déjections de son animal sur l'espace public, que ce soit sur les trottoirs ou les espaces engazonnés (pensez aux agents lors des tontes de pelouse). Là encore, si les crottes n'ont pas disparu, leur nombre a déçu.

Entretien divers

De même, l'épisode neigeux récent permet de rappeler que le déneigement des trottoirs incombe à chacun devant sa propriété. Dans les lotissements, désherber le pied du muret donnant sur l'espace public et, bien entendu, assurer la taille des haies mitoyennes relèvent des devoirs de chacun, encore une fois, dans l'intérêt de tous.

Fibre optique : en cas de souci, contacter le gestionnaire de la fibre

La commune est fibrée depuis plus de deux ans. De nombreux opérateurs sont disponibles sur le réseau public. De nombreux Grainvillais ont désormais franchi le pas. Pour raccorder votre logement et bénéficier de l'internet très haut débit, vous devez souscrire un abonnement auprès d'un opérateur présent sur le réseau Fibre Calvados-Normandie qui commercialise ses offres dans le secteur. L'opérateur-fournisseur d'accès à internet devient alors votre unique interlocuteur. Si vous rencontrez des problèmes de raccordement, il est inutile de contacter la mairie. C'est à l'opérateur de prendre contact avec le gestionnaire de la fibre sur la commune, à savoir ALTITUDE INFRA CALVADOS afin de lui faire parvenir un compte-rendu d'intervention de son technicien. Vous pouvez également leur remonter vos difficultés sur ce site : <https://www.altitudeinfra.fr/contact>



Eau

Quelle est la qualité de l'eau de consommation sur la commune ?

Vous souhaitez connaître la qualité de l'eau que vous consommez. Rien de plus simple. Rendez-vous sur le site internet communal dans la rubrique « Infos pratiques ».

Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) autrefois RAM est un lieu d'écoute, d'information et d'animation. Il a pour objectif d'aider les parents, les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile à se rencontrer, se connaître, dans le souci permanent d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants au domicile.

Ce service est gratuit.

Gérés par la Mutualité Française Normandie-SSAM, les trois RAMS de la Communauté de Communes « Vallées de l'Orne et de l'Odon », les Pit'chouns, Les Lutins et les Frimousses s'adressent au public des 23 communes du territoire.

Le RAM LES LUTINS couvre les communes suivantes : Evrecy, Amayé-sur-Orne, Avenay, Maizet, Grainville-sur-Odon, Mondrainville, Gavrus, Bougy, Vacognes-Neuilly, Sainte-Honorine-du-Fay, Préaux-Bocage, Montigny, La Caine.

Sophie Lecarpentier, éducatrice de jeunes enfants, vous accueillera lors des matinées d'éveil et / ou sur rendez vous.

Les accueils sur rendez-vous ont lieu :
 Au bureau du RAM « Les Lutins d'Orne Odon »
 Rue des blés d'Or - 14210 EVRECY
 02.31.77.65.56 ou 06.60.05.38.61
ram.lutins@mfn-ssam.fr



Les assistants maternels

Les assistants maternels à Grainville et dans un rayon d'un kilomètre

Angélique BOSSE	02 31 08 02 26	1 impasse George Guetary	GRAINVILLE SUR ODON
Jean-Michel DUDOUIT	02 31 80 32 73	15 rue des Tilleuls	GRAINVILLE SUR ODON
Christine BRINON	06 79 37 07 97	33, rue Franz Schubert	GRAINVILLE SUR ODON
Sandra RENAULT	02 31 93 94 85	20 rue de l'Orge	GRAINVILLE SUR ODON
Carole PEAN	02 31 08 49 55	3 impasse Édith Piaf	GRAINVILLE SUR ODON
Nadège NEEL	02 31 47 46 87	4 impasse de la Pommeraie le verger	MONDRAINVILLE
Chantal LECONTE	02 31 37 41 69	21, rue d'eaubonne	MONDRAINVILLE
Françoise BERTHELOT	02 50 28 07 94	25, rue d'eaubonne	MONDRAINVILLE
Ewa YVETOT	02 31 97 25 87	36, rue Jacques Prévert	MONDRAINVILLE

Une tarification harmonisée à tous les centres de loisirs

Depuis 2018, la CdC est compétente pour l'accueil extrascolaire. Après un travail collégial avec l'ensemble des structures, l'harmonisation tarifaire est dorénavant mise en place. Peu importe la domiciliation de l'enfant, la grille tarifaire est la même à tout le territoire. Outre la garantie de l'accès aux loisirs sans discrimination, les enfants peuvent ainsi bénéficier d'activités, ou de mini camps sur l'ensemble des structures loisirs du territoire.

Enfance et adolescence

Géré par l'association Familles rurales d'Evrecy, le centre de loisirs est ouvert pendant les périodes de vacances scolaires et accueille les enfants du lundi au vendredi. L'équipe d'animation met en place un planning d'activités accompagnées d'une sortie par semaine.

Les enfants sont répartis dans différents groupes : les petits, les moyens et les grands, afin de respecter le rythme et les besoins de chacun. Vos enfants sont encadrés par des animateurs qualifiés et compétents. Informations et dossier d'inscription sur le site famillesruralesevrecy@wanadoo.fr
 Contact : Sylvain Samson, directeur de l'association par téléphone 02.31.80.11.33

Assistance et dépendance



■ **ADMR du Grand Odon**
70 allée Jacques Prévert 14790 Verson
Tél. : 02 31 26 58 53
Mail : verson@fedel4.admr.org

Ouvert du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 16h30

Fermé le jeudi après midi

Répondeur à disposition pendant les fermetures.

L'ADMR apporte des services à l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial, ou tout simplement pour continuer à vivre chez soi :

Entretien du logement, du linge.

Préparation des repas

Aide au lever, au coucher, à la toilette, à la prise des repas

Courses, déplacements, livraison de repas à domicile

Garde d'enfant à domicile, soutien et aide familiale, notamment lors d'ennui de santé.

L'association du grand Odon propose ses services, aux habitants de Grainville et alentours.

L'ADMR RECRUTE des aides à domicile : *Vous aimez prendre soin des autres ? N'attendez plus et postulez vite !*



■ ANTENNE SOLIDARITÉ PAROISSE SAINTE MONIQUE de l'Odon

L'antenne solidarité est heureuse de vous accueillir chaque 1^{er} mercredi du mois dans les salles paroissiales rue des Prés Hays à Verson (près de la maison de retraite)

Nous sommes un petit groupe, venant des 8 communes de la Paroisse dont la commune de Grainville sur Odon fait partie.

En 2021, nous n'avons pas pu organiser de sorties, mais nous avons continué à nous retrouver le plus possible autour d'un goûter, ce qui a permis à beaucoup de rompre l'isolement, ce qui était le plus important.

Cette année un repas de Noël partagé a lieu à nouveau, un moment apprécié par tous.

En 2022, nous reprendrons nos rencontres par des sorties aux alentours de Caen et nos échanges autour de films ou de jeux.

N'hésitez pas à venir nous retrouver, nous pouvons venir vous chercher à votre domicile.

Tous les membres de l'antenne solidarité vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

Contact : Anne Dudouit 06 68 83 36 46



■ SSIAD

Le SSIAD d'Evrecy est une association loi 1901 créée en 1985 pour permettre aux personnes âgées malades ou dépendantes d'être soignées chez elle, dans leur cadre de vie habituel.

Il est autorisé par le Préfet du Calvados pour délivrer, sur prescription médicale et avec l'accord de la caisse d'assurance maladie, des prestations de soins infirmiers

sous la forme de soins techniques ou de soins de base et relationnels auprès des :

- Personnes âgées de 60 ans et plus
- Personnes adultes de moins de 60 ans présentant une impotence transitoire
- Personnes en soins palliatifs

Il a pour vocation :

- d'éviter une hospitalisation

- de faciliter un prompt retour au domicile après une hospitalisation, retarder l'admission en établissement d'hébergement tant que la sécurité de la personne est assurée.

Le service a une capacité de 76 places. Les soins sont prodigués le matin et dans certains cas le soir.

Adresse : 20 rue de la Cabottière 14210 EVRECY - Tél. : 02 31 80 47 21

Site internet : ssiadd-evrecy.fr

e-mail : Lydie Fauvel : lfauvel001@lerss.fr - Caroline Lemoigne : clemoigne001@lerss.fr

Le secrétariat est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h.



Le Conciliateur de justice

A quoi sert un conciliateur de justice ?

A résoudre à l'amiable les litiges, conflits et différents de la vie courante. « A l'amiable », signifiant donc sans devoir « faire un procès », à la partie adverse. Parce que faire un procès est non seulement long, coûteux, complexe, facteur de stress et de tensions, mais aussi très aléatoire, puisque personne ne sait comment le juge va finalement trancher le litige ; car il le tranchera non seulement au nom du droit, qui est son seul critère, et donc de façon totalement imprévisible pour les justiciables qui ne sont généralement pas des juristes, mais aussi en fonction des preuves, objectives, qui lui auront été fournies ; or dans les litiges de la vie courante on a plus souvent des accusations plus ou moins bien étayées et/ou subjectives, que le juge pourra donc ne pas retenir. Il n'empêche que le réflexe normal de chacun, lorsque il se sent « victime », est de vouloir « qu'on lui rende justice » ; c'est à dire que l'on dise publiquement qui a « raison », et qui a « tort », de façon aussi nette et catégorique, que tranchée. Ce qui correspond d'ailleurs à un certain nombre des cas que le conciliateur permet effectivement de résoudre. Toutefois, chacun sait bien que dans la vie courante, les torts et les responsabilités sont le plus souvent « partagés », et que le « compromis », de ce fait, grâce aux concessions réciproques qu'il exige, constitue non seulement la solution la mieux adaptée, mais aussi, d'une certaine manière, la plus juste. Dès lors, autant que cette recherche de compromis soit la plus simple possible (le conciliateur peut être saisi sans aucune formalité), la plus rapide (ce sont les parties qui décident elles-mêmes de la solution choisie), la moins coûteuse (le conciliateur de justice est gratuit), et la plus consensuelle, car rappelons-le, dans ce cas, on aboutit à un accord, écrit, oral, ou factuel, qui permet donc de « faire la paix ». Or quoi de plus important que la paix ?

Conciliateur de Justice attaché aux 28 communes du canton d'Evrecy :

Jean HUREAU

Adresse mail : jean.hureau@conciliateurdejustice.fr

Permanences :

le mercredi

à la mairie d'Evrecy

02 31 29 33 33

Passeport et Carte Nationale d'Identité



Le recours à la pré-demande en ligne permet d'accélérer considérablement le temps de recueil en mairie ! Remplissez votre pré-demande de passeport ou de carte nationale d'identité par voie dématérialisée, via le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>. (Ou via le QR code ci-contre).

Attention : la pré-demande en ligne de passeport ou de CNI ne vous dispense pas de venir ensuite personnellement déposer votre demande en mairie. C'est une mesure de sécurité pour éviter l'usurpation d'identité.

Déposez votre demande dans la mairie de votre choix

Vous pouvez déposer votre demande dans une autre commune, (équipée d'un dispositif de recueil) que celle où vous résidez.

En revanche, vous devrez récupérer votre nouveau titre au même endroit. Lorsque vous avez un rendez-vous, veuillez l'honorer et ne prenez pas plusieurs rendez-vous au risque d'engorger les plannings.

Documents originaux à fournir

De nombreuses procédures sont ralenties à cause d'une erreur ou d'un oubli de pièces du dossier de demande.

Vous devrez présenter les documents originaux suivants, ainsi que le formulaire CERFA papier ou le numéro de pré-demande si vous avez fait votre pré-demande en ligne :

- Votre CNI ou Passeport, valide ou périmé depuis moins de 5 ans ;
- Une photo d'identité de moins de 6 mois et conforme ;
- Un justificatif de domicile (sauf si vous avez utilisé Justif'adresse lors de votre pré-demande en ligne) ;
- Un timbre fiscal pour le renouvellement de passeport (86€, achetable en ligne) ;
- Pour la CNI, un timbre fiscal est nécessaire si vous remplacez votre carte pour perte ou vol (25€, achetable en ligne).

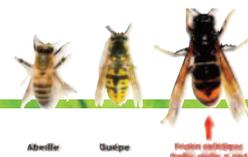
Lutte contre le frelon asiatique

Un nid de frelons asiatiques ?

Je le déclare auprès de ma Mairie afin de profiter de la lutte collective et le faire détruire.



Le frelon asiatique a le **corps noir**, une **bande orange** au bout de l'abdomen et les **pattes jaunes**.



BONS REFLEXES !	SIGNEZ SA PRÉSENCE !
<p>1. Allez le déclarer auprès de votre mairie !</p> <p>Informations à transmettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone) • Où se trouve le nid chez vous (dans un arbre, sur la maison,...) • Une estimation de sa grosseur (balle, ballon de foot...) • La hauteur à laquelle il se trouve <p>2. Une entreprise de destruction prendra contact avec vous afin de venir détruire le nid.</p> <p><i>Faire détruire les nids de frelons asiatiques de cette manière permet de bénéficier d'une aide de la part du département et de la mairie en fonction des communes.</i></p> <p><small>Pour plus d'informations frelon.fr/normandie/nos-missions/lespeces-enjeux-sanitaire/frelon-asiatique</small></p>	<p>Recommandations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas s'approcher du nid • Ne pas entrer dans un bâtiment fermé depuis longtemps • Ne pas faire vibrer le support du nid • Ne pas faire trop de bruit à proximité

APE

L'Association des Parents d'Elèves est une association soumise à la loi 1901 à but non lucratif. Elle rassemble l'ensemble des parents d'enfants scolarisés au sein du regroupement scolaire de Grainville-Mondrainville. Les principaux objectifs des événements organisés par l'APE sont :

- rassembler enfants et parents autour de moments festifs et conviviaux,
- créer du lien social dans nos 2 communes,
- collecter des fonds permettant de soutenir des projets scolaires et d'améliorer la qualité de vie des élèves.

Comme lors de chaque rentrée scolaire, lors de l'Assemblée Générale, la composition du bureau a été votée avec, cette année, un tandem de coprésidents. Nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux parents désireux de s'investir et avons échangé concernant les événements et projets à venir.

Lors de l'année scolaire 2021-2022, plusieurs manifestations ont été réalisées. L'association a participé aux fêtes des Associations organisées par les communes de Mondrainville et de Grainville sur Odon avec une opération jeux Oika-Oika. Puis, un défi d'orientation d'Halloween a pu avoir lieu dans le bois de Jean Bosco et a remporté un franc succès.

Il a également été organisé un marché de Noël et des opérations de vente de sapins et d'agrumes qui ont très bien fonctionnées; une opération de vente de gâteaux Saint Michel et pour clôturer cette belle année, une fête de l'école avec un apéro concert.

Les sommes récoltées ont notamment permis de financer un arbre de Noël pour chaque classe, des installations de jeux aux sols dans les 3 cours de récréation, une remise en état de 3 ordinateurs de l'école maternelle (démarche éco-responsable), une participation aux sorties scolaires. Un livre a également pu être offert à chaque élève ainsi qu'une calculatrice aux élèves de CM2 quittant l'école pour le collège.

Pour l'année scolaire en cours, certaines manifestations ont déjà eu lieu et d'autres sont planifiées :

- Une Halloween Party a pu avoir lieu en octobre et a ravi les enfants.
 - Un marché de Noël a eu lieu le 16 décembre 2022 à Mondrainville, à l'extérieur, au niveau de l'école élémentaire.
 - Nos traditionnelles ventes de sapins et d'agrumes ont également eu lieu sous forme de retrait drive à notre local, place de la Grande Ferme à Mondrainville.
 - s
- pour ce premier semestre 2023.

Nous espérons pouvoir financer des projets pédagogiques, du matériel scolaire et apporter des améliorations dans les cours des écoles grâce à ces événements. Nous avons à cœur de continuer à proposer des projets visant à améliorer le quotidien des enfants à l'école.

Vous pouvez suivre l'actualité de l'APE sur ses pages Facebook et Instagram « Ape de Grainville Mondrainville ».

Vous pouvez également nous contacter : par mail sur apegrainvillemondrainville@gmail.com

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2023 !

L'équipe de l'APE



Garderie et cantine

La garderie périscolaire est un service géré par les communes de Grainville et de Mondrainville dans le cadre du Regroupement Pédagogique intercommunal (RPI). Elle accueille dès 7h30 le matin et à partir de 16h30 le soir à la fois les enfants de maternelle mais aussi ceux de l'école élémentaire. Les enfants sont encadrés par deux agents, Gaëlle et Marina.

Un goûter, intégré au tarif forfaitaire, est servi tous les soirs aux enfants.

Tarif : matin : 1,50€ ; soir : 3€ (dont 0,50€ de goûter)

Le RPI dispose de deux cantines, l'une à Grainville pour les maternelles et l'autre à Mondrainville pour les enfants de l'école élémentaire. A Grainville, deux services sont désormais organisés pour accueillir la petite cinquantaine d'enfants qui y mangent régulièrement.

Les repas sont préparés et livrés en liaison chaude par le SIGRSO (syndicat intercommunal de gestion de la restauration scolaire de l'Odon). Le SIGRSO s'attache à proposer des repas de qualité préparés le plus possible par le personnel, en s'appuyant sur une cuisine traditionnelle et des produits de saison. Pour les enfants allergiques, les menus peuvent être adaptés sous réserve d'obtention d'un PAI (Projet d'accompagnement individualisé) signé.

Pour les inscriptions, contacter Marina GUILLOCHIN Tél : 06 15 62 13 44 (présente tous les jours à la garderie)

Contacts :

- Directrice : Mme de Péchy
- Adjointes : M. Roquet, Mmes Juniot, Thomsen-Orhant, Bolzer, Lelandais, Lebourgeois et Levergeois
- Aides maternelles : Mmes Bouillon, Roux et Despret
- Personnel périscolaire : Mmes Françoise Gallot, Marina Guillochin, Valérie Gury, Sylvaine Bruchon et Elodie Villy
- Tel : Mondrainville : 02.31.97.39.18 / Classe de CP/CE1 : 02.31.50.14.84 / Grainville : 02.31.80.87.75 / Cantine/Garderie : 06.42.87.05.37
- ecole.primairemondrainville@wanadoo.fr
- Réseau d'aide : Mme Potier, psychologue scolaire / M. Gresselin, maître E

ANNEE 2022/2023

Cette année, l'école Edwards-Griffiths accueille 143 élèves. Deux classes maternelles se trouvent à Grainville : une classe de petite et moyenne sections (29 élèves) et une classe de moyenne et grande sections (24 élèves). Quatre classes se trouvent à Mondrainville : une classe de GS/CP (19 élèves), une classe de CP/CE1 (20 élèves), une classe de CE2/CM1 (23 élèves) et une classe de CM1/CM2 (28 élèves).

Retour sur l'ANNEE 2021/2022

L'école élémentaire a été dotée en matériel informatique : chaque classe est désormais équipée d'un ordinateur portable, associé à une enceinte Bluetooth, un vidéoprojecteur et une visionneuse de documents. Le tout venant compléter l'équipement informatique fixe destiné aux élèves. Grâce à un parent d'élève, les ordinateurs de Grainville ont aussi été remis à niveau et chaque classe bénéficie désormais d'un vidéoprojecteur. Au cours de l'année, les projets habituels ont pu avoir lieu : Prix des Incorruptibles pour toute l'école (Prix littéraire axé sur le plaisir de lire), cross du collège de Verson pour les élèves de CM, dictée d'Aaron (qui nous a permis de reverser autour de 1 900€ au Téléthon en 2021 et en 2022), déplacements vers la bibliothèque de Tourville pour les GS/CP, échanges mathématiques avec le collège pour les CM1/CM2, visite à la maison de retraite pour les maternelles de Grainville en fin d'année après la longue interruption liée au Covid, etc. A l'occasion des fêtes de fin d'année, une séance au cinéma a été offerte à tous les élèves : au cinéma d'Aunay pour les élèves de Grainville qui sont allés voir En attendant la neige et au cinéma Lux pour les élèves de Mondrainville qui sont allés voir le film d'animation Calamity. Dans le courant du mois de mars, les élèves des classes de Mmes Thomsen-Orhant et Lebourgeois sont allés au musée des Beaux-Arts à Caen pour une visite guidée. Puis, les six classes de l'école ont choisi de célébrer la fin des restrictions sanitaires en offrant à tous les élèves un

conte musical participatif avec M. Ribouldingue, à l'espace Tandem à Caen.

Deux intervenantes du pôle santé d'Evrecy, une médecin et une orthophoniste) ont proposé aux parents d'élèves une intervention sur les dangers et la bonne utilisation des écrans, selon un angle très intéressant : partant des raisons liées à l'utilisation des écrans qui amènent les familles à les consulter, les deux intervenantes proposaient, pour chaque problème, une façon différente d'utiliser les écrans de manière à remédier au souci rencontré. L'infirmière scolaire est intervenue dans l'école auprès des élèves de GS/CP et CP/CE1 autour du thème « Respecter son corps et celui d'autrui ». Elle est également intervenue auprès des élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 sur la notion du consentement chez l'enfant, avant de revenir auprès des élèves de CM1 et CM2 pour répondre à leurs questions autour du thème de la puberté. Grâce au grand-père de deux de nos élèves, les élèves des classes de GS/CP et CP/CE1 ont découvert des objets anciens qui les ont bien intrigués (moulin à farine, lampe pigeon, poste de radio TSF...) ainsi que des voitures anciennes qui en ont fasciné plus d'un (Traction Citroën, Renault Juva4, etc.).

Au mois de juin, l'école a enfin pu renouer avec les sorties de fin d'année : les élèves de GS/CP et CP/CE1 se sont d'abord rendus au zoo de Cerza. Puis les deux classes de Grainville sont allées à Grandcamp Maisy pour une journée au bord de la mer. Les élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont pu s'extasier devant les splendeurs du château de Versailles et observer concrètement ce qui avait été étudié en histoire dans le courant de l'année. Enfin, une maman d'élève de la classe de CM a fait bénéficier les élèves de ce niveau d'un atelier autour du réchauffement climatique sous la forme d'une grande fresque du Climat : il s'agit d'un atelier de sensibilisation, suivi d'une séance où les enfants ont tenté d'apporter, à leur niveau, quelques solutions. Cette année scolaire 2021/2022 aura pour nous été surtout marquée par le départ en retraite de Fabienne Goth, après plus de vingt années au service de l'école de Mondrainville. C'est avec beaucoup d'émotion que chaque élève lui a préparé un petit dessin, une petite anecdote, ou des vœux de bonne retraite, compilés dans un petit livre pour qu'elle puisse en prendre connaissance petit à petit. Nous lui souhaitons tous une belle et longue retraite et savons déjà que nous aurons le plaisir de la compter ponctuellement parmi nous.

Tous les élèves de l'école Edwards-Griffiths et leurs enseignantes vous adressent leurs Sincères vœux de bonheur et de bonne santé pour 2023 !



APEL



L'année scolaire précédente a été, pour l'APEL (Association des Parents d'Élèves de l'école Saint Pie X), la reprise des activités après 2 années COVID. Plusieurs opérations se sont suivies : vente de farine, vente de chocolats et de sapins de Noël, Marché de Noël, tombola pour la galette des rois et la Kermesse de fin d'année sous un magnifique soleil.

Grâce aux fonds récoltés, les enfants se sont vus dotés sur l'année 2022 de bancs, poubelles pour la cour. Également un panier de basket pour les maternelles et des cabanons pour le rangement du matériel.

Cette année encore, enrichie de 4 nouveaux membres (portant à 10 le nombre total), l'APEL poursuivra cette ambition de mettre en place de nouveaux projets.

Le 8 Novembre, une réunion animée par l'APEL académique a eu lieu à l'école, réunion permettant de débattre sur le thème des écrans avec les familles.

Le traditionnel marché de Noël a été organisé le samedi 3 décembre dernier regroupant notamment plusieurs exposants, l'association Handi'chien. Les petits et les grands ont pu profiter de boissons chaudes et de gourmandises avant d'assister à la chorale des enfants animée par Régis Gaudemer, enseignant de l'école Saint Pie X.

Concernant les activités à venir, nous pouvons annoncer par exemple :

- les portes ouvertes au mois de janvier et avril
- le carnaval le 16 mars au sein de l'école
- la kermesse, le 24 et 25 juin prochain

Afin de mener à bien ces projets, l'aide de chacun lors de la tenue des événements est très appréciée.

Alors, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour égayer encore plus le quotidien de nos enfants !

Vous pouvez également suivre l'actualité de l'APEL et communiquer avec nous via notre page Facebook :

APELSaintPieXGrainvillesurOdon ou par mail : apelgso@gmail.com

L'équipe de l'APEL

Ecole maternelle et primaire Saint Pie X

Ecole Saint Pie X Maternelle et primaire

1 rue des écoles - Grainville-sur-Odon - 02.31.80.95.72

Mail : ecole.saintpie10@gmail.com / Site : www.ecolegrainvillepie10.fr

Direction : Madame Clotilde CHATY

L'école est composée de 5 classes, de la toute petite section au CM2. Les enfants sont donc accueillis dès 2 ans et demi. Chaque année les projets sont nombreux au sein de l'école afin d'éveiller les enfants à des activités diverses. L'équipe éducative accompagne chaque enfant dans son évolution et sa progression.

Du CP au CM2 : Les élèves ont été sensibilisés, tout au long de l'année aux échecs. Denis Laplanche, de l'école d'échecs Caen Alekhine, s'est déplacé une fois par semaine pour expliquer les différentes stratégies des échecs et apprendre aux enfants à jouer.

Du sport à tous les âges ! : Les maternelles profitent de la salle de motricité de l'école et de tous ses équipements. Les CP-CE1-CE2 ont pu pratiquer du judo durant deux périodes avec un intervenant. Ils ont également pratiqué la danse durant plusieurs semaines avec Anne Marescal, professeur de danse. Les plus grands, CM1-CM2, ont été initiés au basket dans la cour de l'école avec un professeur du club Caen Nord Basket. En fin d'année, ils pourront profiter des équipements régionaux et découvrir l'aviron sur l'Orne.

Une école privée sous-contrat : L'école Saint Pie X, est une école privée sous-contrat avec l'État, qui suit les programmes de l'Education Nationale. Elle est liée à la paroisse d'Evrecy-Verson. Le Père Florent Acoutchou intervient dans l'école régulièrement pour échanger et prier avec les enfants. Des célébrations sont organisées à l'église de Grainville pour marquer quelques temps forts.

Un projet d'école : Cette année les enfants se sont lancés dans la découverte de l'histoire de l'école. Un projet qui implique l'ensemble des classes. Un habitant de Grainville, écrivain, s'est déplacé pour échanger avec les enfants. Un travail de trace écrite est donc en cours, afin que chaque classe puisse apporter ses connaissances et ses compétences. L'école Saint Pie X est une école familiale. L'équipe de l'association des parents d'élèves (APEL) s'investit énormément dans les projets de l'école. L'équipe éducative est une équipe soudée et bienveillante qui n'hésite pas à communiquer avec les différents acteurs pour accompagner aux mieux les enfants dans leur scolarité.

Informations complémentaires : Garderie du matin dès 7h30 / Garderie/étude du soir de 16h30 à 18h30
Restaurant scolaire sur place / Enseignante spécialisée présente un jour par semaine



Responsables des Associations GRAINVILLAISES

ASSOCIATION DES LOISIRS GRAINVILLAIS.....	Jean ANDRE
DANSE MODERNE.....	Ludivine LESIGNE
LES TOILES DE GRAINVILLE	Marie-Claude ARTHAUD
FOOT VETERANS	Jean-Christophe VERRIER
FOOTBALL CLUB GSOFC	Kylian CACHARD
COMITE DE JUMELAGE	Jean-Michel DUDOUIT
VIVRE A GRAINVILLE	Jean-Michel MERCIER
CLUB DE L'ESPERANCE	Jean COUDERT
ANCIENS COMBATTANTS "Section Grainville"	Michel PATRICE
ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES	
APE ECOLE PUBLIQUE	Elodie GROUET/Bertrand CAGNEAUX
APEL ECOLE ST PIE X.....	Ludmilla SIMON
OGEC.....	Bruno LEMAITRE-SABEL

TELETHON 2022

2 396,16 € somme récoltée pour ce nouveau Téléthon. Un très grand merci à tous les acteurs, associations, écoles, bénévoles, collectivité et anonymes, pour cette mobilisation.

Tout d'abord un grand merci aux enfants du RPI Grainville/Mondrainville partenaire de notre Téléthon pour leurs fidèles participations ainsi qu'à l'ensemble du corps enseignants pour leurs disponibilités. Un montant de 1 891,16€ a été récolté.



Bravo et encore merci !

Journée phare du Téléthon, le samedi a débuté par la traditionnelle balade VTT (environ 30km) et marche (9km) au pourtour des villages voisins. 50 sportifs ont participé à ces activités. Au départ et à l'arrivée un café avec gâteaux les attendaient.

Nous vous attendons nombreux pour le prochain défi en 2023.

« Grainville fait son Téléthon » vous souhaite une excellente année 2023

Conseil Citoyen des Jeunes (CCJ) de Grainville sur Odon

La municipalité et moi-même, nous nous joignons pour remercier le CENTRE JUNO BEACH à COURSEULLES-SUR-MER (dirigé par Mme Nathalie WORTHINGTON), le MEMORIAL DE LA PAIX à CAEN (dirigé par M. Stéphane GRIMALDI) ainsi que le MUSEE DU DEBARQUEMENT à ARROMANCHES-LES BAINS (dirigé par M. Frédéric SOMMIER), pour leur concours dans le cadre de la clean walk du Samedi 17 Septembre 2022 organisé par le CCJ.

Pour saluer l'initiative solidaire, éco-responsable et civique du CCJ, chaque établissement a gracieusement proposé des entrées découvertes, aux deux Grainvillais ayant ramassé le plus de déchets abandonnés dans la commune.

D'ailleurs, nous leur présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2023 !



Ecole de Danse



L'école de danse de Grainville Sur Odon a pour objectif principal le développement de la pratique de la danse contemporaine et des activités de bien-être en proposant du Pilates depuis 8 ans et du Yoga depuis 3 ans. Les cours sont assurés par Lydie Marais-Baltus diplômée d'Etat en Danse Contemporaine, Yoga et Pilates. L'association est basée dans notre commune : Grainville sur Odon, en plein cœur d'une zone rurale et rassemble des élèves de notre commune et des communes environnantes.

Les conditions sanitaires auront eu un impact non négligeable en 2020 et 2021, nous avons aussi appréhendé cette rentrée 2022, et force est de constater que le nombre d'adhérents, est en augmentation, nous n'avons pas baissé les bras pendant cette période compliquée et les efforts ont été récompensés : c'est une grande satisfaction pour le bureau. Notre association compte après cette rentrée 2022, une petite centaine d'adhérents avec plus de la moitié sur l'activité Pilates. En plus du cours adulte en Danse, qui s'est aussi étoffé, nous avons ré-ouvert un cours éveil/initiation qui compte une dizaine d'élèves.

Les différents cours sont dispensés en fonction de l'âge et du niveau des adhérents. Pour chaque groupe des objectifs différents (moteurs, cognitifs et relationnels) sont mis en place.

Le quotidien de cette école s'articule bien évidemment autour des différents cours proposés en Danse, Yoga et Pilates, avec comme finalité un « **spectacle de fin d'année** ». Nous tenterons de proposer une présentation aux parents en cette fin d'année scolaire 2022-2023, quel qu'en soit la forme. C'est habituellement le moment qu'il ne faut surtout pas manquer.

Nous proposons aussi de nous retrouver fin juin autour d'un pique-nique convivial pour clôturer la saison.

Les deux autres activités proposées par notre association pour les Adultes, hommes et femmes, permettent de rassembler un nombre croissant d'adhérents sur trois cours de PILATES (Méthode complète de gymnastique douce mais physique, visant la tonification des muscles profonds...), **et deux cours de YOGA** (Pratique d'un ensemble de postures et d'exercices de respiration et méditation qui vise à apporter un bien-être physique et mental).

Vous êtes cette année, 35 habitants de notre commune à participer à 1, 2 ou même 3 cours pour certains adhérents !

Les lieux d'activités varient en fonction de la météo entre la salle préfa à côté de l'école maternelle et la salle polyvalente sous la mairie.

Comme vous avez pu le voir sur le Panneau Pocket ou sur le Grainville Info ou sur notre page Face-Book, nous proposerons cette année scolaire des stages de Danse d'un tout autre style, nous avons commencé par du Ragga Dance Hall... Si ces propositions fonctionnent, d'autres stages seront proposés dans d'autres style (Danse Africaine, Hip-Hop, Salsa, ...) ; n'hésitez pas à nous faire des propositions !

Le bureau, dans l'ombre, donne une grande part de son énergie et de son temps pour que vive l'École de Danse de Grainville. Vos adhésions sont notre récompense et notre objectif premier est, à chaque saison, de continuer à faire vivre notre petite École – qui existe depuis plus de 28 ans – pour offrir à tous, enfants et adultes, de la commune et des communes avoisinantes une activité artistique (pour la danse) ou d'entretien/détente (pour le Pilates et le Yoga) que nous voulons de qualité, au plus près de chez eux. Nous ne le répétons jamais assez, nous avons besoin de vous pour continuer à exister. Notre satisfaction est de voir s'épanouir tous nos élèves et de les voir rester fidèles à « notre » école d'année en année. Les pré-inscriptions pour la rentrée 2023 se feront dès début juin 2023.

Il n'est jamais trop tard pour venir essayer et nous rejoindre, il reste de la place :

PILATES 3 créneaux possibles :
- Lundi : de 18h à 19h
- Mercredi : de 9h30 à 10h30
- Jeudi : de 20h30 à 21h30

YOGA
2 créneaux possibles :
- Lundi : de 19h à 20h
- Mercredi : de 18h45 à 19h45

DANSE
Le mercredi
- Cours adulte : de 17h30 à 18h30
Pour info à la rentrée 2022 :
- Eveil : 16h30-17h15
- Cours Technique : non ouvert
- Cours ADO : non ouvert

STAGE DANSE :
Les Week-End
1^{er} stage : Danse Hall
dimanche 20/11
2^{ème} stage : Info sur page FB
Ecole de Danse
Grainville sur Odon ou sur
panneau pocket ou Info
boîte aux lettres

Nous souhaiterions commencer cette nouvelle année par des remerciements.

Remerciements sincères à celles et ceux qui nous sont fidèles et à celles et ceux qui nous ont rejoints cette saison, notamment après cette période si particulière. Un grand merci à toutes les personnes bénévoles et volontaires qui nous aident tout au long de l'année.

Merci aussi au soutien apporté par notre commune. C'est pour nous, une aide précieuse.

A toutes et à tous, avec une attention toute chaleureuse pour nos chers(es) élèves et adhérents, nous présentons nos vœux sincères pour cette nouvelle année. Qu'elle soit douce et, malgré tout, pleine d'énergie.

N'hésitez pas à nous contacter :

colededansegrainvillesurodon@orange.fr / 06 82 08 89 37 ou 06 13 79 20 92

Ludivine LESIGNE – Présidente ; Marie-Paule GERVAIS et Karine THOMSEN-ORHANT – Vice-Présidentes ; Françoise GIRAUDAT – Trésorière



Association des Loisirs Grainvillais

L'association des Loisirs Grainvillais se porte bien puisque le nombre d'adhérents pour 2022 a passé la barre des 150, nous déplorons seulement le manque d'intérêt des grainvillais puisque seulement 33 grainvillais font partie de notre association...

L'année 2022 a été riche en événements :

30 randonnées ont eu lieu cette année à raison de 3 par mois avec un effectif en constante augmentation puisque la fréquentation moyenne sur l'année dépasse les 30 adhérents.

2 soirées festives ont eu lieu à Monts en Bessin (une en mars et l'autre en septembre) ces soirées rassemblent toujours en moyenne 130 à 150 personnes.

45 personnes ont profité d'un séjour à la neige à Lamoura en mars

58 personnes ont participé à la sortie d'une journée à Rabodanges avec déjeuner croisière sur le lac

48 adhérents ont également profité d'un séjour ensoleillé d'une semaine en Ardèche en septembre

Par contre nous sommes déçus par le manque d'intérêt des grainvillais concernant la journée de prévention des risques routiers (seulement une quarantaine de personnes ont participé aux différents ateliers : simulation de freinage, choc avec un mannequin, simulation de conduite sous l'effet de l'alcool et de stupéfiants...)

Le marché des traditions a également déçu la vingtaine d'exposants locaux puisque la fréquentation n'a pas été celle que nous espérions...

Mais le moral des membres du bureau reste toujours au beau fixe et l'année 2023 sera tout aussi riche en événements :

randonnées, soirées et voyages seront au rendez vous...



Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année 2023.

Le Comité de Jumelage



Cette année 2022 fut pour nous l'année des retrouvailles. En effet en ce week end de l'ascension nous avons accueilli nos amis allemands pour savourer ces quatre jours de partage, de découvertes et.....de fêtes.

Judi arrivée et accueil dans les familles

Vendredi voyage découverte en haute normandie

FECAMP le palais bénédictine et son pique nique sur les galets

ETRETAT ses falaises et son jardin

Repas au château de Caen au café le Mancel

Samedi DUCY SAINTE MARGUERITE Son verger et son cidre et pique-nique

Les jeunes à Festyland : 14 jeunes + 2 accompagnants. Cela a plu aux jeunes.

Messe à Grainville un grand moment avec le père Florent

Samedi soir soirée de clôture / repas apéritif gourmand / repas servi chaud grâce aux dames de St Manvieu / Soirée très sympa

Dimanche matin réunion de 2 bureaux et départ

Comme tous les ans nous avons organisé notre soirée bavaroise (mars) ainsi que notre soirée théâtre au profit du comité (octobre)

Voyage l'an prochain / à vos agendas :

Ascension 2023/ 18 mai Nous fêterons les 30 ans de la signature de la charte.

18 mars soirée bavaroise

8 octobre pour la soirée théâtre

Nous attendons avec impatience de retrouver nos amis au mois de mai avec comme à chaque fois plein de surprises.

FROHES NEUES JAHR 2023

DUDOUIT Jean-Michel (vice président) biniou2@hotmail.com

02 31 80 32 73 / 06 86 08 71 58

FIANT Jean-Claude (vice trésorier)

LORENCE Claude (vice secrétaire)



Anciens Combattants



L'Union Nationale des Combattants de Tilly sur Seulles - Granville sur Odon - Buceels - SAINT VAAST SUR SEULLES est une association Loi 1901 qui accueille tous Patriotes sans distinction d'opinion, de race ou de religion pour : - Contribuer au devoir de mémoire et à la formation civique des jeunes générations - Rassembler les hommes et les femmes qui ont porté l'uniforme pour la défense de la France pendant les conflits ou au titre du service national, les veuves d'anciens combattants et les veuves et orphelins de guerre, - Maintenir les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre tous ceux qui ont participé à la défense de la Patrie, - Perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France, - Participer à l'esprit de défense par son témoignage et ses réflexions .

*Rejoignez nous et participez activement au Devoir de Mémoire tout particulièrement les : 8 MAI et 11 NOVEMBRE
« C'est le devoir de Mémoire qui nous parle du passé » (Marc AUGER - 2001)*

Bonne et heureuse année 2023

Le Club de l'Espérance



Aujourd'hui, le Club de l'Espérance est orphelin et pleure la disparition, de Mme Françoise COUDERT, présidente de l'association et figure locale.

Son départ nous attriste et laissera, à jamais, une place béante dans nos cœurs !

Pour honorer sa mémoire, nous avons eu la volonté de faire vivre le travail accompli par Mme COUDERT pour l'association et ce, durant de nombreuses années, en conservant les différentes

activités pour nos 44 adhérents. Sachez que notre structure reste toujours ouverte à de nouveaux adhérents et nous serons ravis de les accueillir parmi nous.

Moments de convivialité, de joie et de bonne humeur sont garantis ! Alors n'hésitez pas à contacter M. Patrice LEPLONGEON au 02 31 80 60 60 pour tout renseignement complémentaire et/ou adhésion.

Comme le veut la tradition, le bureau et tous les membres de l'association se joignent à moi et vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2023.

Les Toiles de Grainville sur Odon



Notre activité peinture, aquarelle et pastel sec, a repris en septembre 2021, toujours le mardi de 14h à 17h30, et nous sommes 8 adhérentes.

Notre exposition du dimanche 22 mai 2022 a connu un franc succès, dû en partie au fait d'avoir prolonger la foire aux grenier jusqu'au carrefour de la mairie.

Au mois de juin, nous sommes parties, sous un beau soleil, faire une jolie ballade, direction « Les Roches de Ham ». Nous avons une pensée particulière pour Françoise Coudert, présidente du Club de l'Espérance, qui nous a quitté au mois d'octobre.

L'association vous souhaite une belle et heureuse année 2023.

ARTHAUD Marie-Claude
LEMARCHAND Yvonne
MARTEL Michèle

Présidente,
Secrétaire,
Trésorière



Antenne Solidarité Paroisse Sainte Monique de l'Odon

L'antenne solidarité est heureuse de vous accueillir chaque 1^{er} mercredi du mois aux salles paroissiales rue des Prés Hays (près de la maison de retraite de Verson) Venez rejoindre notre petit groupe, venant des 8 communes de la Paroisse dont la commune de Grainville sur Odon fait partie. Cette année nous avons pu faire un pique nique au Locheur et une sortie à Louvigny. Pour Noël, chacun participe à la préparation du repas avec des chants de Noël, ainsi que des petits bricolages de Noël. Tout au long de l'année, nous échangeons des recettes de cuisine, des conseils en jardinage...

N'hésitez pas à venir nous retrouver, nous pouvons venir vous chercher à votre domicile.

L'antenne solidarité vous souhaite une très belle année 2023.

Contact : Grainville sur Odon Anne Dudouit - tél : 06 68 83 36 46



Grainville-sur-Odon Football Club (GSOFC)



La saison 2021-2022 a été la première année officielle du club de Grainville-Sur-Odon FC, étant donné que la saison 2020-2021 était une saison blanche dû au Covid-19, nous avons terminé 3^{ème}/11^{ème} en département 4 ce qui nous a permis d'accéder à la montée en départementale 3 pour cette saison 2022-2023.

Récap 2021-2022 :

L'an passé nous avons organisé deux tournois de pétanque, un tournoi de football (105 participants) et un loto en novembre 2022, pour une première à Grainville-Sur-Odon.

Pour cette saison nos entraînements sont les mercredis et vendredis, en période hivernale les entraînements s'effectuent à Amayé-Sur-Orne et période estivale à Grainville-sur-Odon.

Nous avons participé à la coupe de France 2022 avec une élimination face à une équipe de niveau régional. Puis en coupe de Normandie face à une équipe de D1.

Nous faisons encore partie de la coupe du Calvados. Pour notre équipe atteindre les phases finales est un objectif. Nous sommes actuellement 6^{èmes} sur 11 au classement de départementale 3 groupes C.

Cette saison notre équipe compte 31 joueurs licenciés, 5 licenciés dirigeants et un arbitre officiel. Ainsi que nos nombreux bénévoles, que l'on remercie. Notre club peut aussi compter sur ces 10 sponsors qui participent à la dynamique du club, que l'on remercie également. Et pour finir on remercie la mairie qui a financé un nouveau local de stockage au stade de foot.

Pour finir, pour cette nouvelle année nous avons mis en place un calendrier 2023 avec des photos du club de football.

Vous pouvez suivre nos résultats sur notre page Facebook : GSO FC

Nous remercions toutes les personnes qui font les déplacements pour regarder nos matchs.

Contact : Kylian Cachard (Président) : Téléphone : 06 69 66 96 16 / Mail : association.gsofc@gmail.com

Toute l'équipe de GSO FC, joueurs et dirigeants, vous souhaite une excellente année 2023.



ASGO Foot Vétérans

Foot loisir, foot plaisir : Voilà deux termes qui résument assez bien notre association... Nos membres aiment à se retrouver ensemble les mercredis soir et dimanches matin pour une bonne partie de football.

Notre association compte 25 adhérents plus ou moins jeunes (de 30 à 67 ans). Contrairement à nos jeunes amis du GSO FC, nous ne sommes pas affiliés à la FFF, donc nos matchs n'ont rien d'officiel.

Quelques matchs amicaux contre des équipes de vétérans sont organisés durant la saison.

Notre traditionnel vide grenier aura lieu, le Dimanche 28 Mai 2023 (Pentecôte).

Tous les membres de notre association, souhaitent une très bonne année 2023 aux Grainvillais.



VERRIER Jean-Christophe



Démarches Administratives

PIÈCES DEMANDÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES A FOURNIR
Carte nationale d'identité Passeport biométrique	Balleroy-sur-Drôme, Bayeux, Caen, Colombelles, Condé-en-Normandie, Dives-sur-mer, Douvres-la-Délivrande, Evrecy, Falaise, Hérouville-Saint-Clair, Honfleur, Iffs, Le Hom, Les-Monts-d'Aunay, Lisieux, Livarot, Mézidon-Vallée-d'Auge, Mondeville, Oustreham-Riva-Bella, Pont-l'Évêque, Tilly-sur-Seulles, Trevières, Trouville-sur-mer, Verson, Vire-Normandie	<ul style="list-style-type: none"> - Copie intégrale d'acte de naissance original, de moins de 3 mois : ⇒ s'il s'agit d'une première demande en cas de perte ou de vol ⇒ si le titre d'identité présenté est trop ancien - Deux photos d'identité datant de moins de 6 mois, aux normes <ul style="list-style-type: none"> - justificatif de domicile : original, de moins d'un an - Connaître les noms, prénoms, dates et lieux de naissance des parents du demandeur
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national 107 rue de Landreau 44079 Nantes cedex 1	Pièce prouvant la nationalité française (extrait d'acte de naissance, livret de famille), pièce justificative de l'identité Enveloppe timbrée
Inscription sur liste électorale	Vous pouvez faire cette démarche en vous rendant à la mairie, par correspondance ou en ligne sur service-public.fr	<ul style="list-style-type: none"> - Pièce d'identité - Justificatif de domicile - Formulaire d'inscription (cerfa 12669_01)
Actes de naissance, mariage, décès	Mairies du lieu de naissance, du lieu de mariage et du lieu de décès.	La demande d'acte d'état civil (copie ou extrait d'acte de naissance, de mariage ou de décès), se fait par courrier, par e-mail ou en ligne via service-public.fr , en précisant le document souhaité, en justifiant son identité et en mentionnant ses coordonnées.
Légalisation de signature	Dans n'importe quelle mairie	Apposer la signature en mairie. Pièce d'identité
Livret de famille	Mairie du domicile ou du mariage Mairie de naissance du 1 ^{er} enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Pièce d'identité - Demande écrite pour un duplicata
Reconnaissance	Dans n'importe quelle mairie au service état civil	<p>Au sein d'un couple non marié, la filiation d'un enfant s'établit différemment à l'égard du père et de la mère.</p> <p>Pour la mère, il suffit que son nom apparaisse dans l'acte de naissance pour que la maternité soit établie.</p> <p>En revanche, pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance (avant ou après la naissance de l'enfant).</p> <p>Pour effectuer la reconnaissance d'un enfant, se présenter à la mairie munie d'une pièce d'identité.</p>
Autorisation de sortie de territoire	<p>Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'autorité parentale doit être muni, en plus d'un document de voyage (CNI, passeport), d'une autorisation de sortie de territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire. Aucune démarche en mairie ou en Préfecture n'est nécessaire.</p> <p>Le formulaire d'autorisation de sortie de territoire peut être imprimé à partir du site internet www.service-public.fr</p>	
Attestation d'accueil	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Pièce d'identité - Justificatif de domicile récent (- de 3 mois) - Avis d'imposition, taxe foncière - Attestation de paiement CAF (tous revenus) - Timbre fiscal 30 € - Titre de propriété ou bail locatif, superficie du logement, nombre de pièces - Renseignements concernant la personne à héberger - Dépôt et retrait à faire par l'intéressé
PACS	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Déclaration conjointe de PACS complétée et signée par les 2 partenaires, comprenant les attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (Formulaire Cerfa n° 15725-02) - Convention de PACS des 2 partenaires, en original, rédigée en français et signée par les 2 partenaires (soit la convention-type : formulaire Cerfa n° 15726-02, soit la convention spécifique rédigée par les partenaires) - Pièces d'identité en cours de validité des 2 partenaires (en cas de double nationalité, les pièces d'identités correspondant à chacune des nationalités devront être présentées) - Extraits d'actes de naissance (avec indication de la filiation) des 2 partenaires (de moins de 3 mois à la date du dépôt)
Dépôt des actes d'urbanisme	En mairie ou sur la plateforme : https://simau.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier	<p>Permis de construire (PC) : Ils concernent à la fois des constructions neuves, des extensions... Déclaration Préalable de travaux (DPT) Elle est nécessaire pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux modifiant l'aspect extérieur (ravalement de façades, réfection de toiture, modification des menuiseries...). - Modification ou création de clôtures (suppression d'une haie, remplacement du portail, pose d'une palissade...). - Constructions nouvelles indépendantes de la maison d'habitation d'une surface supérieure ou égale à 5m² et inférieure ou égale à 20 m² (abris de jardin, carport...). - Construction nouvelle accolée à la maison d'habitation d'une surface inférieure ou égale à 40 m² (extension, garage, véranda...). - Changement de destination d'un bâtiment (transformation d'un commerce en habitation par exemple). <p>Les formulaires, notices et bordereaux des pièces à joindre à vos demandes sont disponibles sur le site www.service-public.fr</p> <p>La mairie est à votre disposition pour vous aider dans le montage de votre dossier.</p>

Mémento

Démarches Administratives

COMMUNE DE GRAINVILLE-SUR-ODON

Superficie 525 hectares
Population (au 1^{er} janvier 2022) 1 058 habitants
Foyers 450 foyers

CANTON D'ÉVRECY

Président de la CCVOO : Hubert PICARD
Conseillers départementaux :
Dominique ROSE/Florence BOULAY

ARRONDISSEMENT DE CAEN

Député : Fabrice LE VIGOUREUX

PERMANENCES MAIRIE

Secrétaire de mairie : M. Valéry DELAGE

Tél : 02 31 80 99 90

e-mail : mairie.grainville@wanadoo.fr

Site : www.grainville-odon.net

Heures d'ouverture au public :

- lundi, mardi : de 10h à 12h et de 16h30 à 18h30
- jeudi : de 16h30 à 18h30
- vendredi : de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30

SERVICES UTILES

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : 1, place du Général de Gaulle 14210 Evrecy
Tél : 02 31 73 11 98 (accueil public : 9h à 12h et de 14h à 17h30)

Site : www.vallees-orne-odon.fr

E-mail : contact@vallees-orne-odon.fr

Gendarmerie Tél : 02 31 08 35 53 ou le 17
2 rue d'Aunay sur Odon - 14210 Evrecy

Pompiers : appeler le 18

SAMU : appeler le 15

La Poste : Tél : 02 31 08 32 20

Place Général de Gaulle - 14210 Evrecy

Trésorerie Tél : 02 31 80 80 04

Caen Orne et Odon, 14000 CAEN

Services Sociaux : Tél : 02 31 08 32 70

Rue de la Cabotière - 14210 Evrecy

A.D.M.R. Tél : 02 31 26 58 53

70 allée Jacques Prévert - 14790 Verson

Pairie Ste-Monique de l'Odon : Tél : 02 31 26 88 31

Messes

Père Acoutchou, curé

10, rue de l'Eglise 14790 Verson

Allo, Service Public

Tél : 39 39

www.service-public.fr

E.D.F. dépannage : Tél : 0 810 333 014

SAUR N° d'Urgence : Tél : 02 14 37 40 09

Astreinte assainissement : Tél : 06 07 09 23 41

Point Info14 Tél : 02 31 71 96 93

RECENSEMENT MILITAIRE :

TROIS ETAPES

ETAPE 1 : L'enseignement de la défense pendant la scolarité

ETAPE 2 : Le recensement obligatoire à 16 ans.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. La mairie leur remettra une ATTESTATION DE RECENSEMENT qu'il est primordial de conserver précieusement.

Cette attestation est réclamée pour les inscriptions à tout examen.

Les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans.

ETAPE 3 : La journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). Cette journée est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date du recensement et l'âge de 18 ans.

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE TARIF 2023

HABITANTS	Grainville	Hors Grainville
Week-End.	190 €* 80 €	300 € 100 €
Vin d'Honneur	80 €	100 €

Montant de la caution 800 €

* Le tarif préférentiel est limité à deux locations par an ; au delà, le tarif extérieur sera appliqué.

LES CERTIFICATIONS CONFORMES

La certification conforme de photocopies de documents est supprimée pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française.

Désormais, une photocopie lisible du document original suffit.



Responsable de la publication : Emmanuel MAURICE

Rédaction et relecture : Emmanuel Maurice, Audrey Dahoux,
Marie-Paule Gervais, Kylian Cachard

Régie publicitaire : Audrey Dahoux

Tirage : 500 exemplaires

La municipalité remercie les annonceurs ayant acheté un espace publicitaire sur ce bulletin.



**Décoration d'intérieur
Coaching déco**

* Faites de votre intérieur un univers agréable, qui vous ressemble
et qui soit en accord avec votre mode de vie *

06 89 23 09 17 - sonia.saelens@yahoo.fr
www.soniasaelensdeco.fr



Société Nouvelle de Métallerie

Tél.: 02 31 34 43 07
contact@snm14.fr

Parc d'activités
Les Rives de l'Odon
275, rue Verte - 14790 MOUEN
www.snm14.fr

- Metallerie/Serrurerie
- Tôlerie/Plage/Chaudronnerie
- Menuiserie acier
- Charpente métallique
- Garde-corps/Aluminium et verre
- Service dépannage



COUVERTURE
VELUX ZINGUERIE DÉMOUSSAGE TRAVAUX DE CHARPENTE

02 31 806 416 - 06 75 796 151
contact@sarl-tillaut.fr

Rue de la 15^e Division Écossaise - 14210 GRAINVILLE-SUR-ODON



PHARMACIE MARAIS

- Matériel médical
- Orthopédie
- Homéopathie
- Bébés
- Phytothérapie
- Cosmétique
- Aromathérapie
- Vétérinaire

www.pharmacie-tourvillesurodon.pharminfo.fr

40, route de Bretagne - 14210 TOURVILLE-SUR-ODON
02 31 80 97 81



Maison
PLESSIS-LEMERRE
Services funéraires depuis 1948

VILLERS-BOCAGE
5, rue Richard Lenoir
02 31 77 01 16

CARPIQUET
02 31 06 70 56

CAEN
109, rue Saint-Jean
02 31 15 00 06

www.maisonplessislemerre.fr



ÉPICERIE, FRUITS ET LÉGUMES, TABAC, FDJ ET BAR
Ouvert : 7h à 20h lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
Dimanche 8h à 13h / Fermé le mercredi

“LE TOURVILLE”
34, Route de Bretagne 14210 Tourville sur Odon
09 62 52 49 91

**L'offre la + large de CAEN MÉTROPOLÉ
pour HABITER OU INVESTIR**



MAISONS





APPARTEMENTS





TERRAINS À BÂTIR





12 place de la République 14000 CAEN
edifides-immobilier.fr | 02 31 27 89 89